

L'hon. M. STEVENS: Pas de faveur.

Quelques MEMBRES: Appelez Crerar; faites venir votre ministre.

M. ROSS (Kingston): Il n'y a pas plus de douze mois qu'un amendement a été proposé pour faire augmenter la préférence britannique. Tout le monde de notre côté a appuyé cet amendement, mais il y eu une très vive opposition de la part du parti ministériel. Celui-ci s'est contenté de dire: Nous avons étudié la question. Aujourd'hui la préférence britannique nous est présentée comme le second point essentiel du budget. Avec beaucoup d'autres, je pensais que ce budget contenait des propositions sérieuses, et qu'au point de vue de la préférence britannique, c'était à l'adresse de la Grande-Bretagne un geste qui en valait vraiment la peine. Puis j'ai commencé à l'analyser; je vais maintenant donner à la Chambre une liste des articles énumérés dans le budget, qui donnera à tous une idée, d'après le choix des articles, du désir qu'avait le Gouvernement d'augmenter la préférence britannique.

Dans son discours, hier, le ministre de l'Intérieur (M. Stewart) a mentionné certains articles au sujet desquels l'augmentation de la préférence britannique serait avantageuse pour les ménagères, les cultivateurs et tous les Canadiens en général. Il a cité les trayeuses mécaniques. Examinons un peu les statistiques commerciales, pour voir ce qui se passe à cet égard. En 1925, la Grande-Bretagne nous en a envoyé pour \$3,300; en 1926, \$327; en 1927, \$653; en 1928, \$345, en 1929, \$401. Par contre, voici les chiffres des importations des Etats-Unis: 1925, \$21,041; 1926, \$19,682; 1927, \$40,470; 1928, \$47,147; 1929, \$61,464.

L'hon. M. MALCOLM: S'il n'y avait pas de commerce à détourner, il serait inutile d'augmenter la préférence.

M. ROSS (Kingston): Si le ministre du Commerce veut bien m'écouter encore un peu, il saisira mon raisonnement. Le ministre de l'Intérieur a aussi mentionné les pasteurisateurs. En 1929, la Grande-Bretagne nous en a envoyé pour \$338, tandis qu'il en est venu 144 des Etats-Unis, représentant une valeur de \$110,391. Prenez ensuite les charries. Voici les importations de Grande-Bretagne: 1925, \$153; 1926, \$170; 1927, \$708; 1928, \$163; 1929, seulement \$93. Maintenant, pour les Etats-Unis: 1925, \$613,756; 1926, \$1,123,324; 1927, \$1,648,462; 1928, \$1,731,330; 1929, \$2,151,498. Prenez les vanneuses mécaniques: la Grande-Bretagne nous en a envoyé 2 en 1925, 1 en 1926 et aucune depuis; mais les Etats-Unis nous en ont expédié 1,891, l'an dernier, malgré un droit de 10 p. 100. Main-  
[M. l'Orateur suppléant.]

tenant, les rouleaux,—qu'on veuille bien noter ceci: En 1925, la Grande-Bretagne nous en a envoyé pour \$408 et en 1929, pour \$715, avec un droit de 5 p. 100; les Etats-Unis, avec un droit de 10 p. 100, nous en ont envoyé pour \$884, en 1925, et pour \$10,177, en 1929. Prenez ensuite les pulvérisateurs: en 1929, la Grande-Bretagne nous en a envoyé pour \$3,646; mais les Etats-Unis nous en ont vendu pour \$331,233. Pour ce qui est des boulons et des écrous, en 1929, les chiffres étaient les suivants: de Grande-Bretagne, \$836; des Etats-Unis, \$155,376. Et la même différence existe pour le combustible, les patins, coffres-forts, baignoires, écrémeuses, râtaux, voitures et traîneaux d'enfants, brouettes et boghies.

Prenons maintenant la deuxième catégorie d'articles sur lesquels les droits ont été diminués. D'abord, on a les clavigraphes: En 1929, la Grande-Bretagne nous en a envoyé 19, valant \$1,171; les Etats-Unis, 20,832, représentant une valeur de \$1,112,228. Pour les machines à calculer: en 1929, de Grande-Bretagne, 3, représentant une valeur de \$104; des Etats-Unis, 9,895, valant \$1,268,644. Ensuite les accessoires électriques; voilà une des pires contradictions du budget. Si le ministre du Revenu national peut nous dire quels sont les accessoires électriques que l'on fabrique au Canada et ceux qu'on n'y fabrique pas, alors il possède des renseignements que la plupart d'entre nous n'ont pas, relativement à ce budget. Mais ce que je désire démontrer touchant ces chiffres, c'est que le Gouvernement, pendant neuf longues années, a organisé un commerce avec les Etats-Unis et qu'il dit aujourd'hui qu'avec un simple morceau de papier ou d'un geste, il peut faire passer ce commerce à la Grande-Bretagne. Cependant, pour atteindre son but, il a choisi des articles que la Grande-Bretagne ne nous envoie pas, ou nous envoie en quantités minimes, mais j'en reparlerai avant de reprendre mon siège. Je vais à présent parler des articles auxquels le Gouvernement aurait pu accorder la préférence, s'il l'eût voulu. Pourquoi ne pas avoir vérifié l'échelle des tarifs afin de constater quels articles la Grande-Bretagne exporte au Canada, et ensuite accorder une préférence à ces articles? Non, au lieu de cela, comme simple geste, comme tentative d'accomplir quelque chose qu'il a combattu et contre lequel il a voté l'an dernier, le Gouvernement arrive et dit: "Voici ce que nous allons faire pour la Grande-Bretagne; voici comment nous augmentons la préférence britannique sur des articles que nous ne pouvons jamais importer de la Grande-Bretagne au pays. Pourquoi a-t-il choisi un certain nombre d'articles,—